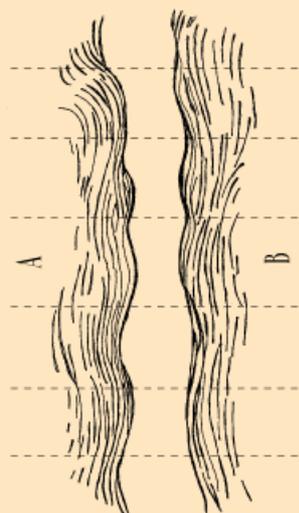


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Barbara ROTH-LOCHNER,
Numérisation des archives
Ferdinand de Saussure : le point
de vue de l'archiviste

Communication donnée dans l'atelier de Giuseppe COSENZA, Giuseppe D'OTTAVI et Luka NERIMA, *Les manuscrits saussuriens parmi d'autres : Problèmes, solutions, stratégies d'édition pour les archives numériques*, au colloque **Le Cours de Linguistique Générale, 1916-2016. L'émergence**, Genève, 9-13 janvier 2017.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de l'atelier de Giuseppe Cosenza, Giuseppe D'Ottavi et Luka Nerima,

Les manuscrits de Saussure parmi d'autres. Problèmes, solutions, stratégies d'édition pour les archives numériques :

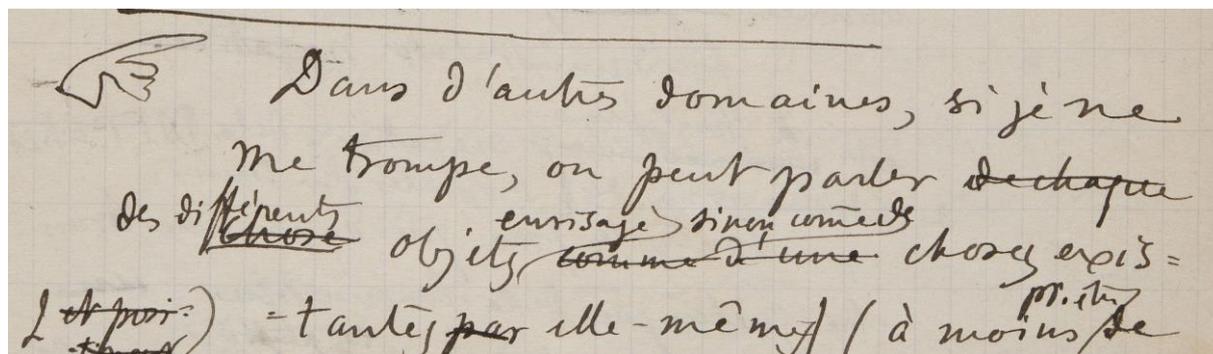
<https://www.clg2016.org/geneve/programme/ateliers-libres/les-manuscrits-de-saussure-parmi-dautres-problemes-solutions-et-strategies-dedition-pour-les-archives-numeriques-saussures-manuscripts-among-others-problems-strategies-and-publishing-solutions-for-digital-archives/index.html>



**CERCLE
FERDINAND
DE SAUSSURE**

Numérisation des archives Ferdinand de Saussure : le point de vue de l'archiviste

Barbara Roth-Lochner
 Conservatrice honoraire à la Bibliothèque de Genève
 (froth43@bluewin.ch)



BGE, Arch. de Saussure 372/4, f. 128, extrait

Le thème de la numérisation s'est imposé à une vitesse vertigineuse dans l'actualité professionnelle des chercheurs, des archivistes et des bibliothécaires. Pas une rencontre professionnelle, pas une revue, pas un blog où la question n'est abordée sous un angle ou un autre. C'est dire que l'électronique occupe désormais une place de choix dans le quotidien des professionnels de l'information documentaire, parfois au détriment d'autres aspects, comme les acquisitions ou le traitement des nouveaux fonds et l'établissement d'instruments de recherche.

Dans cette contribution, je souhaite aborder les étapes du travail de l'archiviste et ses interrogations lorsqu'il souhaite mettre à disposition des sources sous forme d'images digitales ; il ne sera pas question des documents nés numériques, ni de la préservation à long terme des supports électroniques (« digital preservation ») ni de questions juridiques. Les manuscrits de Ferdinand de Saussure conservés au Département des manuscrits et des archives privées de la Bibliothèque de Genève (BGE) serviront de fil conducteur.

Le fonds de Saussure

Les manuscrits de Ferdinand de Saussure auxquels s'intéressent les linguistes s'inscrivent dans un ensemble plus vaste d'archives familiales qui remonte jusqu'au XVIII^e siècle, avec quelques pièces des siècles antérieurs. Grâce à des propriétés immobilières demeurées dans la famille pendant plusieurs siècles (avec de la place pour ranger les affaires des ascendants !), à une certaine piété familiale et un sens du destin privilégié de la famille, les Saussure ont en effet soigneusement conservé les écrits et les correspondances d'Horace-Bénédict de Saussure (1740-1799), physicien et géologue – l'homme de l'ascension du Mont-Blanc, arrière grand-père de Ferdinand –, de Nicolas-Théodore (1767-1845), physicien et chimiste, d'Henri (1829-1905), entomologiste et voyageur, père de Ferdinand, et de bien d'autres. Les papiers des épouses ne sont pas absents. Toutes ces archives furent déposées puis données à la Bibliothèque publique et universitaire, devenue Bibliothèque de Genève, par étapes successives à partir de 1938.

A propos des papiers de Ferdinand de Saussure, une particularité mérite d'être soulignée : conscients de l'importance de ces archives et désireux de mettre à la disposition du public des instruments

de recherche adaptés à la discipline, les conservateurs des manuscrits ont fait appel, pour leur classement et leur inventaire, à des spécialistes : c'est ainsi que les papiers acquis en 1950 et 1960 ont été classés avec l'aide de Robert Godel (1902-1984), professeur de linguistique à l'Université de Genève, et que le lot arrivé en 1996 a été, lui aussi, inventorié avec l'aide d'un professeur spécialiste de l'œuvre de Saussure, Rudolf Engler (1930-2003).

Les attentes des chercheurs

Effectué en amont de celui du chercheur, le travail de l'archiviste consiste à acquérir, parfois en sollicitant les dons lorsqu'il n'y a pas versement automatique¹, les nouveaux fonds, et à documenter leur provenance, la vie et les champs d'action du producteur et le mode d'acquisition. Vient ensuite la mise en ordre, ou classement, des documents, en respectant autant que possible l'ordre originel. Une fois classés, les documents sont ensuite décrits de manière séquentielle dans un inventaire ou catalogue, généralement accompagné d'un index. Traditionnellement, inventaires et index sont mis à la disposition des chercheurs sous forme papier, en salle de lecture. Leur consultation permet au chercheur de s'orienter et de demander les documents qui l'intéressent. Ajoutons encore, pour compléter cette esquisse du travail de l'archiviste, la conservation à long terme et la mise en valeur.

Les outils électroniques et l'internet ne changent pas fondamentalement la donne pour les archivistes, sauf si les documents sont, eux-mêmes, nés numériques. Si le travail de classement et d'inventaire n'a pas beaucoup évolué, la description archivistique se pratique désormais en ayant à l'esprit les normes internationales (plus particulièrement ISAD(G), du Conseil international des archives) et, autant que possible, est mise en ligne. C'est ainsi que le Département des manuscrits et des archives privées de la BGE a publié, ces dernières années, sur Internet, des centaines de « pages » d'inventaires dans sa base de données Odyssee (<http://w3public.ville-ge.ch/bge/odyssee.nsf>). L'inventaire des papiers de Ferdinand de Saussure y figure en bonne place, et les possibilités d'indexation facilitent les recherches.

Bibliothèque de Genève
Département des manuscrits et des archives privées

Archives Ferdinand de Saussure
1867-1920

Description générale

- Identification
- Contexte
- Contenu et structure
- Plan de classement
- Conditions d'accès et d'utilisation
- Sources complémentaires
- Contrôle de la description
- Indexation

Inventaire détaillé

Ms. n. 3951-3974a

- Série 1
- Série 2
- Série 3

Arch. de Saussure 305-388

- Série 1
- Série 2
- Série 3
- Série 4
- Série 5
- Série 6

Formats

- Version intégrale pdf
- Version intégrale xml-est

Contexte

Nom de producteur
Saussure, Ferdinand de (1867-1913)
Notice biographique / Histoire administrative
Né à Genève en 1867, 2^{ème} d'une famille de 9 enfants, Ferdinand de Saussure est le fils de Louise, née de Poutallès et d'Henri de Saussure, entomologiste. Il reçoit un double héritage intellectuel, artistique et scientifique.

Il fait ses premières études à Vevey près de Bière, puis fréquente le collège à Genève. C'est à Leipzig, centre des études linguistiques à l'époque, qu'il écrit son "Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes". Une fois sa grande victoire de son doctorat en 1891, il se rend à Berlin où il prépare sa dissertation de doctorat en philologie. Un génial élève en herbe! Après quatre années passées en Allemagne, il se rend à Paris afin de poursuivre sa formation à l'École Pratique des Hautes Études. Après quelques mois de séjour, Michel Bréal, un des fondateurs de l'École, lui demande d'enseigner la grammaire comparée des langues germaniques.

Il acceptera à Paris une belle carrière académique jusqu'en 1891, date où il démissionne de son poste à l'École. Son enseignement aura profondément marqué les études linguistiques en France.

Retour à Genève, il épouse Maria Foa en 1892 et devient père de trois garçons, Jacques, Raymond et André (ce dernier meurt encore nourrisson). Installé docteur en Suisse romande (Genève, Malajugy et Yverdon), il enseigne la grammaire comparée des langues germaniques, du grec et du latin, ainsi que le sanscrit à l'Université de Genève, et durant les dernières années de sa vie il ajoute à ces matières un enseignement sur la linguistique générale.

Il meurt au château de Villeneuve le 22 février 1913.
(D'après Claude-Maria Clavier).

Motivations d'entrée
La majeure partie des archives de Ferdinand de Saussure provient de la maison familiale, rue de la Tuffasse, et a été donnée à la Bibliothèque par Jacques et Raymond de Saussure, en plusieurs lots, avec d'autres archives de la famille. Plusieurs dons ainsi qu'un document acheté en 1988 ont été intégrés à ce premier ensemble. Le détail de ces acquisitions figure au niveau des dossiers ou pièces concernés.
À la fin de travaux entrepris en 1990 par Claude de Saussure, d'autres papiers ont été découverts dans une armoire de l'orangerie. Ces documents ont été remis en don à la Bibliothèque par Madame Bertrand de Saussure et Claude de Saussure.
(1955C; 1957B; 1955D; 1955E; 1955F; 1956D; 1960B; 1961B; 1963C; 1967D; 1988B; 1989C)

Contenu et structure

Présentation de contenu
Papiers personnels, correspondances, œuvres, papiers scientifiques. Bien que de provenance différents, quelques documents provenant de tiers, par exemple des notes prises par ses élèves, ont été joints à cet ensemble (Ms. n. 3971-3973).
Mode de classement
Par sous-fonds et série.
Plan de classement
Ms. n. 3951-3974a
Papiers de Ferdinand de Saussure acquis entre 1955 et 1988
Série 1 Ms. n. 3951-3970
Notes de linguistique, correspondance, anagrammes et hypogrammes
Série 2 Ms. n. 3971-3973
Notes de tiers
Série 3 Ms. n. 3974-3974a
Notes acquises de 1988
Arch. de Saussure 305-388

Inventaire en ligne des archives de Ferdinand de Saussure – capture d'écran, novembre 2018

¹ Dans le domaine des archives publiques, quand une loi ou un règlement prévoit le versement régulier des documents à un centre d'archives, les accroissements se font par voie ordinaire. L'archiviste procède alors à l'évaluation et à la sélection des documents à conserver. Pour les archives privées (de personnalités, de familles, d'associations, d'entreprises), il n'y a pas de voie ordinaire. L'acquisition se fait par voie de don, de legs, parfois d'achat. C'est un processus dans lequel il y a toujours une discussion et un accord. Aujourd'hui on doit aussi évaluer et sélectionner car les archives privées prennent une ampleur telle que tout ne peut être conservé et, aussi, tout ne mérite pas d'être conservé.

Aujourd'hui, les chercheurs s'attendent à trouver les inventaires et catalogues en ligne, et les archivistes font de leur mieux pour satisfaire cette demande. Mais depuis quelques années, les usagers souhaitent aussi avoir accès aux documents eux-mêmes, sous forme de facsimilés de qualité, facilement consultables à distance. Et effectivement, les bases de données d'images se multiplient, bénéficiant non seulement de l'expertise des institutions qui conservent les originaux, mais souvent aussi de financements publics exceptionnels (par exemple *Europeana*²) ou de mécénat privé (par exemple *E-Codices*, la bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux conservés en Suisse, soutenue dès son origine en 2003 par la Fondation Mellon³). Les nouvelles technologies bénéficiant d'une grande aura, force est de constater qu'il est plus facile d'obtenir des financements, même publics, pour ce type de projets que pour d'austères travaux d'inventaire.

On rencontre trois types de sites web : les sites d'institutions, présentant les documents d'une bibliothèque ou d'un centre d'archives, les portails qui fédèrent les ressources de plusieurs institutions (*Europeana*, *Gallica*, *E-Rara*), les sites dédiés enfin, généralement créés par des groupes de chercheurs, qui sont de nature thématique et dans lesquels on pratique souvent le *crowdsourcing* : un auteur, un savant, un artiste, un type de documents. Les exemples abondent : le Bentham Project (l'un des pionniers), Nietzsche Source, Gustave Flaubert, « Early Modern Letters Online »⁴, etc.

Pour l'archiviste, la numérisation avec mise en ligne des images touche deux importantes missions - la conservation et la mise en valeur - en offrant deux grands avantages : la préservation des originaux et la diffusion à l'échelle mondiale de l'information, par un accès démultiplié. Pour les archives Ferdinand de Saussure, l'état des originaux, intensément consultés depuis plusieurs décennies par de nombreux chercheurs, allait en se dégradant et causait de sérieuses inquiétudes, raison pour laquelle l'établissement de copies de consultation s'imposait. La numérisation offre une solution au problème lancinant de tous les archivistes et bibliothécaires : comment concilier deux intérêts opposés - celui de la conservation à long terme et celui de la consultation aussi libre et aussi fréquente que possible.

Les copies, un vieux souci

Si la technique a changé, l'idée de copier les documents pour assurer la sécurité des originaux et faciliter leur consultation n'est pas neuve. Le besoin de copie est probablement aussi ancien que l'existence des archives. Sans remonter aux cartulaires médiévaux qui réunissaient en un seul registre les copies de tous les actes juridiques importants pour une collectivité, ou aux copies des procès-verbaux du gouvernement genevois conservés au XVIII^e siècle dans un autre local que les originaux, je rappellerai que les guerres destructrices du XX^e siècle ont rendu les archivistes et les bibliothécaires particulièrement sensibles à la nécessité d'intervenir en amont.

Les premières grandes entreprises de microfilmage datent d'avant la Seconde Guerre mondiale : entre 1927 et 1935, la Library of Congress prend trois millions d'images de livres et de manuscrits à la British Library, et en 1935 Kodak commence à éditer en 35 mm le *New York Times*, ce qui lance un grand mouvement de microfilmage de journaux. Leur but premier est de rendre l'information disponible à un large public.

La finalité première du microfilmage pratiqué à large échelle après guerre est différente et l'aspect sécuritaire se glisse au premier plan. A la suite de la Convention de La Haye de 1954 sur la protection des biens culturels (PBC) en cas de conflits armés, la PBC suisse commence à soutenir le microfilmage de documents particulièrement précieux dans les archives et les bibliothèques. Nos prédécesseurs ont fait

² Mis en ligne en 2008 par la Commission européenne, Europeana référence et reproduit des millions de documents et d'œuvres dans un désir de partage et de mise en valeur du patrimoine culturel européen conservé dans les archives, les bibliothèques, les musées. <https://www.europeana.eu/portal/fr> (consulté le 22 octobre 2018)

³ <https://www.e-codices.unifr.ch/fr> (consulté le 22 octobre 2018). E-Codices bénéficie aussi de financements publics.

⁴ <https://www.ucl.ac.uk/bentham-project/>, <http://doc.nietzschesource.org/fr/dfga>, <http://flaubert.univ-rouen.fr/manuscrits/>, <http://emlo.bodleian.ox.ac.uk/> (consultés le 22 octobre 2018).

entrer les papiers de Saussure dans le lot, et les personnes qui fréquentent assidument la Salle Senebier, salle de consultation des manuscrits de la BGE, connaissent les tirages sur papier établis d'après les microfilms, que l'on donnait en consultation pour préserver les originaux.

C'est dans cette tradition de la copie que s'inscrit la numérisation. Le microfilm est une technologie très basique : il suffit de la lumière et d'un agrandissement pour le lire, et sa durabilité est de quelques siècles lorsqu'il est conservé dans de bonnes conditions. Mais maintenant que l'image numérique existe, le microfilm a perdu beaucoup de son attrait. Même quand il est de bonne qualité, il faut bien admettre qu'il est fort peu apprécié par les chercheurs. L'image numérique a le grand avantage de la couleur, du confort d'utilisation avec possibilité d'agrandissement, et surtout de la facilité de diffusion. Du point de vue de la durabilité, en revanche, la situation est loin d'être maîtrisée, les intérêts des constructeurs de matériel et des concepteurs de logiciels étant exactement à l'inverse de ceux des conservateurs de bibliothèques et d'archives, dont le lobby est fort restreint⁵. En raison de la fragilité du support électronique, la PBC a d'ailleurs longtemps refusé de subventionner les numérisations.

Les premières diffusions d'images numériques datent du début des années 1990, dans le cadre d'une opération de mise en valeur patrimoniale. Ainsi, la Library of Congress a gravé des CD-Rom d'une sélection de documents envoyés sous le nom de « American Memory » à des écoles et à des bibliothèques. Avec le développement d'Internet et la baisse des coûts de stockage, tout s'accélère. La numérisation avec publication sur Internet commence au milieu de la décennie 1990-2000. La Bibliothèque nationale de France met en ligne *Gallica* avec quelques dizaines de milliers de documents en 1997. Aujourd'hui, nous sommes dans la masse : on trouve dans Gallica plusieurs millions de documents (près de cinq millions, chiffre de fin octobre 2018), y compris des manuscrits, des images et des documents sonores. Il en va de même avec *Europeana* ; mise en ligne en 2008, on y trouve en novembre 2018 plus de 54 millions de documents de toute nature – il est vrai qu'Europeana est une plateforme cumulative pour les images produites par les institutions. Google Books, lancé en 2004, compte fin 2018 environ 33 millions de titres, mais a pratiquement cessé les nouvelles numérisations, alors que le Hathi Trust met à disposition près de 17 millions de titres⁶.

Malgré ces chiffres qui donnent le vertige, ce n'est toujours qu'une fraction du patrimoine documentaire qui est numérisé.

Prioriser

Qu'il s'agisse de microfilms ou de digitalisations, l'établissement de copies représente un coût important, raison pour laquelle les archivistes ont appris à établir des priorités parmi les documents à reproduire. J'évoquerai ici quelques critères de sélection.

Le premier qui vient à l'esprit est celui de la demande, bien évidemment. Si des chercheurs ont besoin de copies, l'archiviste aura la certitude que celles-ci seront utiles. Toutefois, il faut parfois arbitrer entre plusieurs groupes de demandeurs. C'est ainsi que les manuscrits de Ferdinand de Saussure se sont trouvés en « concurrence » avec un projet de nouvelle édition des œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné (1552-1630), figure majeure du protestantisme de langue française, dont la BGE possède d'importants écrits, ainsi qu'avec un projet d'édition de la correspondance de François Tronchin (1704-1798), collectionneur d'art, pour n'en mentionner que deux. Dans les trois cas, ainsi que pour la copie des manuscrits d'Henry Dunant (1828-1910), fondateur de la Croix-Rouge, il s'agit de projets d'envergure, à l'échelle d'une institution de dimension moyenne comme l'est la Bibliothèque de Genève⁷.

⁵ Il est possible de transférer les images numériques sur microfilm, si l'on vise la sécurité de la copie à long terme. On peut aussi faire l'inverse, c'est-à-dire numériser les microfilms, ce que beaucoup de centres d'archives ont fait par mesure d'économie.

⁶ Merci à Alain Jacquesson et Alexis Rivier pour les informations sur les numérisations d'imprimés. Merci aussi à Alexis pour sa relecture.

⁷ Quatre bancs de reproduction pour les différents formats, environ trois équivalents plein temps d'opérateurs, autant pour les commandes de lecteurs, nombreuses, que pour les programmes de numérisations d'imprimés,

Un critère combiné à celui de la forte demande est celui de l'état de conservation. Parmi les documents souvent sollicités, l'archiviste veillera à commencer par ceux dont l'état matériel pose problème.

Un financement extérieur à l'institution est de nature à favoriser l'avancement du travail. Dans le cadre de *E-Codices*, Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux en Suisse, des manuscrits grecs ont pu être numérisés avec le soutien de la Fondation Niarchos.

Un projet pédagogique, par exemple l'étude d'un manuscrit enluminé par un groupe d'étudiants dans le cadre d'un séminaire universitaire, constituera un déclencheur. D'autres situations particulières, qui sont plus ponctuelles encore, donnent lieu à des numérisations rapides sans entrer dans un véritable programme. Ainsi, quand un manuscrit est sollicité pour une exposition par une autre institution, il s'agira d'en établir une copie dans un souci de sécurité et pour disposer de bonnes photographies pour un catalogue. Autres scénarios : en cours de restauration, une fois le papier ou le parchemin restauré, on veillera à établir des copies numériques avant la nouvelle reliure, car les feuilles seront bien à plat. Un manuscrit, par exemple une chronique historique locale, présente une forte valeur identitaire et permettra d'atteindre un public différent de celui des chercheurs (milieux politiques, mécènes). Un document est d'un grand intérêt scientifique mais n'a pas encore été étudié : le mettre en ligne est une invitation à la recherche.

Plus généralement, les archivistes se concentreront sur les documents qu'ils considèrent comme importants, comme précieux, avec une part de subjectivité dont ils sont conscients et qu'ils chercheront à réduire autant que possible. La démarche comporte une part d'irrationnel : les documents que nous numérisons sont souvent ceux dont il existe déjà un microfilm ! Ce sont ceux qui figurent en tête des priorités d'évacuation en cas de sinistre, alors qu'il vaudrait peut-être mieux évacuer ceux dont il n'existe pas de copie. Une chose est certaine : il faut déterminer des critères aussi rationnels que possible, et les formaliser, autant dans un souci de transparence que pour informer nos successeurs des raisons de nos choix.

Devant les difficultés d'établir des programmes de digitalisation, certaines institutions ont adopté le principe du « Just in case » versus « Just in time », pour ne numériser que ce que les chercheurs commandent.

Les étapes de la numérisation

Rien de plus simple, en apparence, que de scanner une page de manuscrit. Pourtant, ce geste ne forme qu'une toute petite étape d'un processus de travail qui mène de l'inventaire à la mise à disposition sur l'Internet. Décrit ci-dessous selon des critères de « best practices », le déroulement d'un travail de qualité n'a rien de léger.

Faut-il rappeler une évidence ? Avant de se lancer dans une entreprise de numérisation, il faut savoir ce que l'on reproduit, en d'autres termes il faut avoir effectué tout le travail de mise en ordre (classement), de description, d'inventaire, de cotation. Numériser des documents non identifiés, non décrits, non cotés n'a pas de sens. C'est pourquoi la numérisation ne peut intervenir qu'après le traitement d'un fonds.

Il a déjà été question des critères de sélection de ce qui est à numériser. On déterminera ensuite si les prises de vue noir/blanc suffisent, comme par exemple pour la presse, et jusqu'où l'on peut compresser. Les documents de valeur patrimoniale seront soumis à un restaurateur pour un constat de l'état de conservation : quelles précautions sont à prendre, relatives à l'angle d'ouverture d'un registre par exemple ? Des parties sont-elles à stabiliser en amont ? Le document est-il trop fragile pour être

d'iconographie, d'archives, de manuscrits et la chaîne de travail qui entoure les prises de vue proprement dites. Certaines numérisations s'effectuent à l'extérieur de la maison.

numérisé ? Le constat d'état sera particulièrement important si le scan est sous-traité à l'extérieur et sera suivi d'un second constat au retour.

Les métadonnées descriptives et techniques, jointes aux images, voire incrustées dans celles-ci, revêtent une importance déterminante et constituent un critère qualitatif majeur : la provenance, la cote précise, les conditions d'utilisation, la date de la prise de vue. Les protocoles ou standards internationaux, tels que XMP (Extensible Metadata Platform, basé sur XML) peuvent servir de cadre. Plus généralement, l'inventaire d'archives, avec la description des documents individuels ou des groupes de documents, peut être considéré comme ensemble de métadonnées.

Dans l'atelier de reproduction, le déroulement du travail doit intégrer des mesures de qualité et de sécurité. Le personnel ne doit pas seulement maîtriser l'aspect technique des prises de vue, mais doit également recevoir une formation dans la manipulation des documents pour éviter les détériorations. Il est bon que les opérateurs reçoivent des cours sur les techniques de reliure et leur histoire, sur l'effet des manipulations, sur la composition et les caractéristiques des différents supports, sur la manière dont ils réagissent à la lumière. Avoir un atelier de restauration dans l'institution est un atout. Les restaurateurs assisteront périodiquement au travail des opérateurs, afin de vérifier que les manipulations soient adéquates, et pour rappeler les bons gestes. Le travail de numérisation n'est pas facile : il est parfois fastidieux et répétitif ; pourtant, il ne faut pas relâcher l'attention et il faut être très minutieux, précis et soigneux.

Après la « conversion digitale » (prise de vue), il s'agit de contrôler la qualité de l'image et la justesse des métadonnées, avant de les introduire dans la plateforme de mise en ligne, qui, elle aussi, aura demandé des développements substantiels de la part d'informaticiens. Assurer la maintenance de l'infrastructure technologique pour la conservation des images et des métadonnées est une étape souvent sous-estimée ou négligée ; elle recèle des coûts cachés rarement pris en compte dans le chiffrage des projets. Toutefois, la réflexion sur le long terme est inhérente au métier d'archiviste, qui sera attentif à cette question, tout comme il sera attentif à certaines garanties que doivent offrir les images numériques, comme tout autre document dont il a la charge : authenticité, fiabilité, intégrité. Ces valeurs sont inscrites dans le code de déontologie des archivistes adopté par le Conseil international des Archives en septembre 1996⁸. A une époque où des millions d'images de documents sont disponibles sur le web, sans la moindre indication de provenance, ou de référence, ou de date, la qualité des métadonnées offertes par les bibliothèques et les centres d'archives distingue leur offre au sein de cette pléthore.

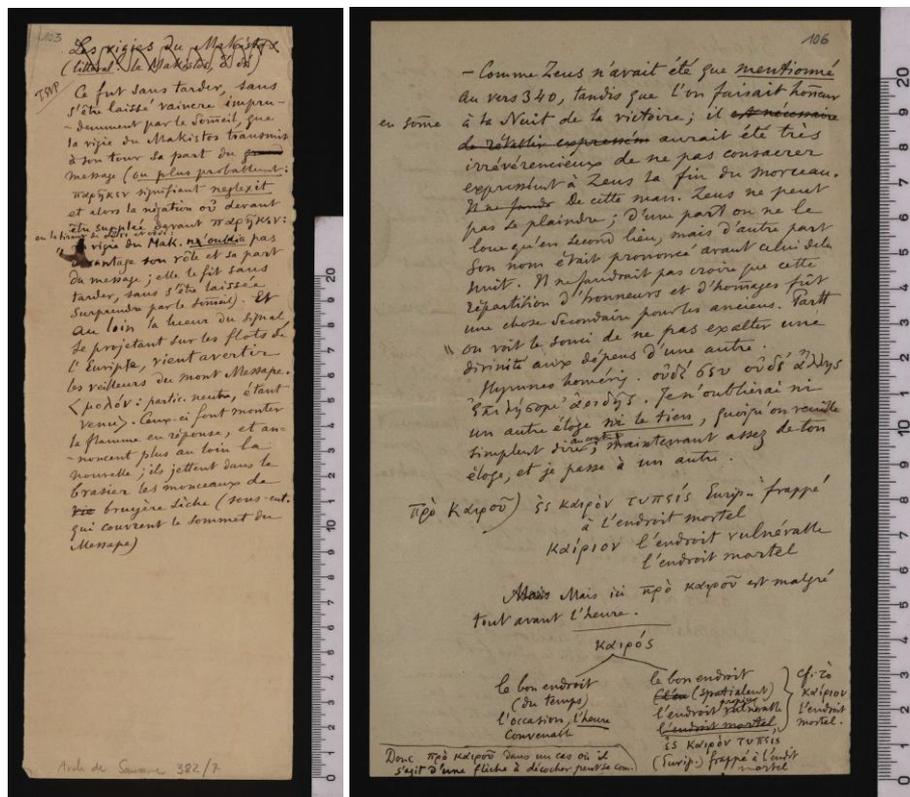
Spécificités du projet de Saussure

Les contacts et les échanges entre chercheurs et archivistes sont toujours bénéfiques pour les deux parties ; dans le cas des archives de Ferdinand de Saussure, cette affirmation est particulièrement pertinente. La simple présence, nombreuse, des Saussuriens en salle de consultation, leur assiduité, leur enthousiasme étaient déjà des indicateurs tout pragmatiques de l'importance des papiers. Nous rendant attentifs aux méthodes de travail de FdS, telles qu'elles se manifestent dans leurs traces sur papier, nos visiteurs linguistes ont souligné l'intérêt d'une numérisation très exigeante.

Expliquons-nous : les archives de Saussure sont foisonnantes : FdS notait ses idées sur le moindre papier qui lui tombait sous la main, même s'il était déjà écrit d'un côté, à une toute autre date. Il ne date d'ailleurs pas ses notes, ce qui n'est guère surprenant : il n'écrit pas pour les Saussuriens du XX^e et du XXI^e siècle qui cherchent à établir la chronologie de l'évolution de sa pensée à l'aide de ses bribes de texte notées lorsque surgit une idée ! Dans ce sens, la matérialité des papiers de Saussure est très importante pour les Saussuriens, car elle est porteuse d'informations. Autant la couleur que la taille du papier, blanc ou bleu, quadrillé ou non, peuvent fournir des indices sur l'époque à laquelle FdS a fixé ses idées ou sur le contexte de sa pensée ; la couleur de l'encre peut également former un indice utile.

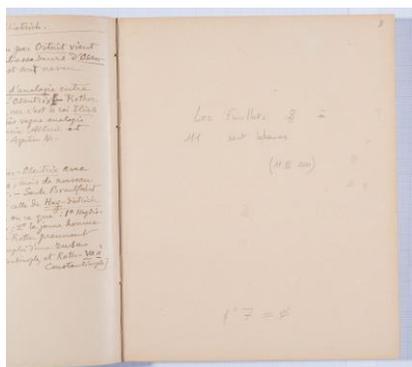
⁸ https://www.ica.org/sites/default/files/ICA_1996-09-06_code%20of%20ethics_FR.pdf (consulté en octobre 2018)

Même si l'on accompagne d'une échelle le premier document d'une série, la consultation à l'écran a tendance à gommer la taille des documents, qui se trouvent tous à remplir l'écran, qu'il s'agisse d'un petit carnet ou d'un grand registre. A cette fin, lors de leur campagne de reproduction menée en juin 2010 et en mai 2011, le professeur Daniele Gambarara et M. Nicola Gronchi ont choisi de placer les feuillets sur du papier millimétré. Une autre méthode, employée par le photographe de la Bibliothèque, M. Matthias Thomann, a consisté à placer de temps en temps une règle à côté du document.



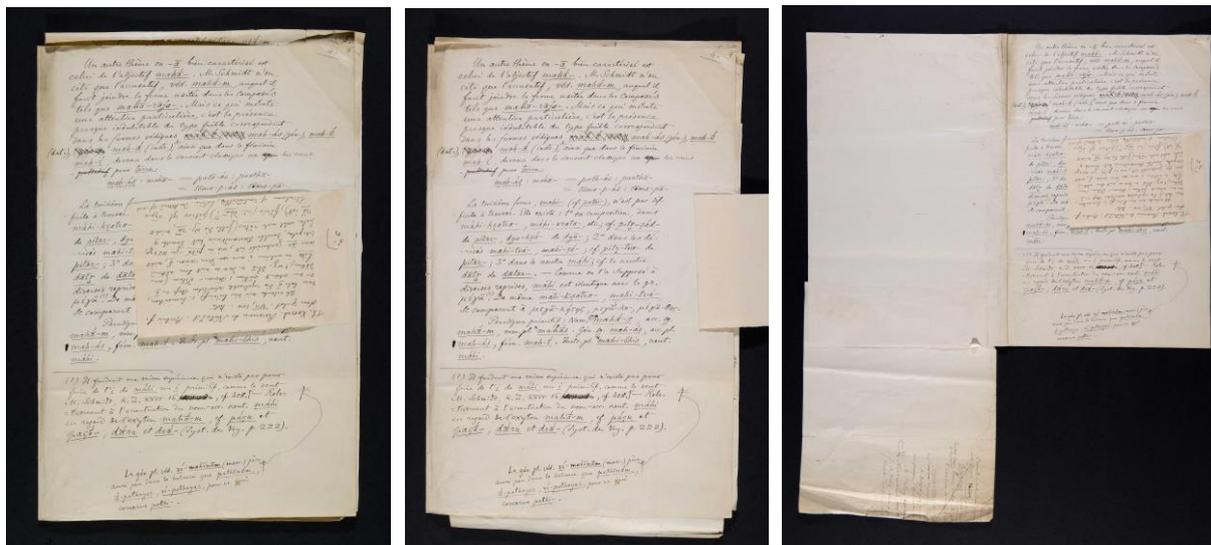
A l'écran, ces deux pièces qui se suivent de près dans un dossier ont la même taille ; l'échelle permet de rendre compte d'une partie de la réalité. BGE, Arch. de Saussure 387/7, p. 103 et 106.

Pour favoriser les références rigoureuses, l'archiviste foliole au crayon chaque feuillet, même ceux que l'auteur a laissés en blanc. Le Département des manuscrits ayant opté pour la reprise de la cote entière dans le nom du fichier d'image correspondant, ce qui demande un travail assez considérable mais rentable à long terme, il faut éviter à l'usager l'impression que des feuillets manquent quand il y a des sauts de pages : quand peu de feuillets sont blancs, on les numérise, lorsqu'il y en a beaucoup, on en informe le consultant.



« Les feuillets 8 à 111 sont blancs ». Note de l'archiviste, avec date. BGE, Ms fr. 3952/4a, f. 8.

Ferdinand de Saussure « enrichit » souvent ses manuscrits avec des papiers collés. Ainsi, pour une page, plusieurs prises de vue sont parfois nécessaires.



La même page avec note collée, sous trois formes. La deuxième prise de vue ouvre la paperolle, la troisième met en lumière le rapport entre cette page et la dernière page du cahier, comportant elle aussi un papier collé.
BGE, Arch. de Saussure 382/1, f. 7, et p. 24v°-7.

Et même les pages arrachées d'un cahier ou d'un registre sont documentées.



BGE, Arch. de Saussure 374/1, p. 320bis

Comme mentionné plus haut, une première campagne de prises de vue fut entreprise en juin 2010 et en mai 2011 par le professeur Daniele Gambarara, de l'Université de Calabre, accompagné de M. Nicola Gronchi. Elle fut ensuite reprise et complétée par le service de reproduction de la Bibliothèque de Genève. Sollicitée par une équipe de l'Université composée du professeur Claire Forel et de Luka Nerima de la Faculté des lettres, du professeur Gilles Falquet de l'Institut d'ingénierie des connaissances et de Giuseppe Cosenza du Centre universitaire d'informatique, qui avaient obtenu de la part du Fonds national suisse pour la recherche scientifique un subside pour un projet intitulé « Knowledge engineering models and tools for the digital scholarly publishing of manuscripts », la BGE mit à disposition à la fin de l'année 2015, gratuitement, environ 40'000 images de documents de Saussure, représentant *grosso modo* un téraoctet de données. A ces documents « genevois », le groupe de chercheurs a ajouté des pièces conservées à Harvard et à Paris. Ces images sont désormais entre les mains de l'Université et font l'objet d'une

exploitation scientifique dans le cadre de « Ferdinand Online », projet qui ambitionne de mettre à disposition, en dehors des images elles mêmes, des outils de visualisation, de transcription et d'annotation des manuscrits de FdS. Eclatées entre une multitude de feuillets isolés, de papiers collés, de cahiers, de registres, les notes du savant consacrées à un même thème pourront être repérées et recomposées selon l'ordre que lui attribueront les spécialistes.

Cette transmission d'images marque la frontière entre le travail des archivistes à la Bibliothèque et celui des chercheurs à l'Université. Dans ce cas particulier, la collaboration revêt une forme assez simple. D'autres scénarios sont possibles, dans lesquels les archivistes, qui ont aussi leurs domaines de recherche, peuvent prendre une part plus active. Dans le cas des archives de FdS, une seconde mise en ligne aura lieu prochainement sur le site internet de la BGE : les images des documents seront accrochées à la description de chaque unité archivistique, dans l'inventaire, en suivant l'ordre des cotes, tout simplement. Cet ordre « brut » fondé sur les unités archivistiques ne sera sans doute pas identique à celui choisi par les chercheurs.

Pour l'heure, la Bibliothèque n'a pas les ressources nécessaires pour participer aux expériences de reconnaissance optique de caractères manuscrits.

La numérisation, un défi parmi d'autres

Les décennies récentes, depuis les années 1970 environ, ont confronté les archivistes à l'accélération des phénomènes professionnels et à plusieurs défis. Le premier défi était celui de la masse, résultant à la fois de processus administratifs plus exigeants qu'auparavant et de nouvelles techniques de duplication (photocopies). On ne peut tout garder et, d'ailleurs, il n'est pas utile de tout garder. Pour y répondre, les archivistes ont développé des méthodes d'évaluation et de sélection.

Deuxième défi : le phénomène de la patrimonialisation. Avec le développement des sciences humaines, de plus en plus de documents, de toutes provenances, sont entrés dans le champ de collecte. En parallèle, la diversification des supports des documents - papiers de mauvaise qualité, images fixes et mobiles, documents sonores - nous a confrontés à des problèmes inédits de conservation. En outre, avec la démocratisation des études et de la culture historique, il a fallu apprendre à accueillir de nouveaux publics moins spécialisés.

Le défi le plus lancinant est, sans surprise, celui des archives électroniques, qui oblige les archivistes à intervenir en amont, au moment même de la création des documents, du moins dans les administrations : comment les sélectionner, comment les pérenniser, comment les conserver, dans un contexte d'obsolescence programmée ?

Pour en revenir aux archives privées antérieures à la bureautique, comme celles de FdS : avec le développement d'Internet, les chercheurs s'attendent à trouver les instruments de recherche en ligne. Or, alors que les centres d'archives s'efforcent encore de « rétroconvertir » tous les anciens catalogues et inventaires traditionnels, sur papier et sur fiches, la jeune génération aimerait aussi avoir accès aux documents eux-mêmes, en facsimilé numérique, sans se rendre compte de la difficulté et du coût de l'entreprise.

Combien de temps durera l'euphorie de la numérisation ? Quel sera son impact à moyen et à long terme ? Pour l'heure, il semble positif, avec une réserve : que la recherche se réduise à ce qui est en ligne. Les chercheurs sont encore en pleine exploration du potentiel des outils électroniques, et ont encore bien du chemin à parcourir pour poser des questions profondément neuves. Du côté des institutions, il s'agit d'être vigilant. Dans le grand public, dans les milieux politiques, on perçoit une tendance à mettre sur le même pied le document réel et sa copie numérique. Si tout est accessible à distance, pourquoi se déplacer ? En d'autres termes, pourquoi veiller au coûteux entretien des institutions et des collections, alors que la fréquentation des salles de lecture diminue ? En 2018, nous n'en sommes pas là, mais un jour conservateurs et chercheurs devront peut-être créer de fortes alliances pour se battre contre des velléités politiques de négligence, voire de destruction.